

UPOV

TG/NERIUM(proj.5)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2009-02-11

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

OLÉANDRE

Code UPOV : NERIU_OLE

Nerium oleander L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par des experts de la France

*pour examen par le Comité technique à sa quarante-cinquième session,
qui se tiendra à Genève du 30 mars au 1^{er} avril 2009*

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Nerium oleander</i> L., <i>Nerium indicum</i> Mill.	Oleander, Rose Bay, Rose-Laurel	Laurier rose, Oléandre	Oleander	Adelfa, Balandre, Laurel Rosa, Pascua, Rosa Laurel

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	3
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	3
3.6 Essais supplémentaires.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	3
4.1 Distinction.....	3
4.2 Homogénéité	3
4.3 Stabilité	3
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	3
6. INTRODUCTION AU TABLEAU DES CARACTÈRES	3
6.1 Catégories de caractères	3
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	3
6.3 Types d'expression.....	3
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	3
6.5 Légende.....	3
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	3
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	3
9. BIBLIOGRAPHIE.....	3
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	3

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Nerium oleander* L. de la famille des *Apocynacées*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes de deux ans, cultivées à partir de boutures, qui ne sont ni pincées ni greffées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

6 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 6 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 6 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 6 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 6 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : type de croissance (caractère 1)
- b) Plante : port (caractère 2)
- c) Fleur : couleur (caractère 19)
- d) Fleur : nombre de rangs de pétales (caractère 20)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction au tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et

être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Plant: growth type	Plante : type de croissance	Pflanze: Wuchstyp	Planta: tipo de crecimiento		
QL	dwarf	nain	Zwergform	enana	Petite Pink, Petite Red	1
	normal	normal	normal	normal	Alassio, Altini	2
2. (*) (+)	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
QN	upright	érigé	aufrecht	erguida	Belle Hélène	1
	semi-upright	demi dressé	halbaufrecht	semierguida	Fiesta Pink	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	esparcida	Altini	3
3.	<u>Only varieties with plant growth type: normal: Plant: height</u>	<u>Seulement pour les variétés à croissance : normale : Plante : hauteur</u>	<u>Nur Sorten mit Wuchstyp: normal: Pflanze: Höhe</u>	<u>Sólo para variedades con un tipo de crecimiento normal: Planta: altura</u>		
QN	short	courte	niedrig	corta	Papa Gambetta	3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Belle Hélène	5
	tall	haute	hoch	alta	La Fontaine	7
4.	Current year's shoot: color of distal part	Rameau de l'année : couleur de la partie supérieure	Jahrestrieb: Farbe des distalen Teils	Vástago del año: color de la parte superior		
PQ	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Belle Hélène	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Altini	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Papa Gambetta	3
	reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	Virginie	4
	brown	brun	braun	marrón	Fiesta Rodi	5
5. (*)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	short	courte	kurz	corto	Petite Pink	3
	medium	moyenne	mittel	mediano	Hardy Red	5
	long	longue	lang	largo	Alassio	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecho	Papa Gambetta	3
	medium	moyenne	mittel	mediano	Emile Sahut	5
	broad	large	breit	amplio	Emilie	7
7. (*)	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Marie Gambetta	1
	present	présente	vorhanden	presente	Splendens Folei's Variegata	9
8.	Leaf blade: color of upper side (excluding variegation)	Limbe : couleur de la partie supérieure (en excluant la panachure)	Blattspreite: Farbe der Oberseite (ohne Panaschierung)	Limbo: color de la parte superior (excluida la variegación)		
PQ	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Petite White	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Alassio	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Papa Gambetta	3
	bluish green	vert bleuté	bläulichgrün	verde azulado	JR 95-1	4
9. (*) (+)	Leaf blade: profile in cross section	Limbe : profil en section transversale	Blattspreite: Profil im Querschnitt	Limbo: perfil en sección transversal		
QL	flat	plate	gerade	plana	Nana Rosso, Pink Beauty	1
	folded	pliée	gefaltet	plegada	Petite Red	2
10. (+)	Leaf blade: incurving of margins	Limbe : enroulement des bords	Blattspreite: Biegung der Ränder	Limbo: bordes curvados hacia arriba		
QN	absent or slightly incurved	absent ou faiblement incurvé	fehlend oder leicht aufgebogen	ausentes o ligeramente curvados	Italia	1
	moderately incurved	moyennement incurvé	mäßig aufgebogen	moderadamente curvados	Altini, Solfège	2
	strongly incurved	fortement incurvé	stark aufgebogen	fuertemente curvados	Almodovar, Jannoch	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (+)	Leaf blade: glossiness of upper side	Limbe : brillance de la face supérieure	Blattspreite: Glanz der Oberseite	Limbo: brillo del haz		
QN	absent or slightly glossy	absente ou légèrement brillante	fehlend oder leicht glänzend	ausente o ligeramente brillante	Petite Red	1
	moderately glossy	modérément brillante	mäßig glänzend	moderadamente brillante		2
	very glossy	très brillante	sehr glänzend	muy brillante		3
12.	Leaf blade: pubescence of upper side	Limbe : pubescence de la face supérieure	Blattspreite: Behaarung der Oberseite	Limbo: pubescencia del haz		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Papa Gambetta, Petite Red	1
	present	présente	vorhanden	presente	JR 95-1	9
13. (* (+)	Inflorescence: curvature of upper part	Inflorescence : courbure de la partie supérieure	Blütenstand: Wölbung des oberen Teils	Inflorescencia: curvatura de la parte superior		
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Petite White	1
	medium	moyenne	mittel	mediana	Petite Red	2
	strong	forte	stark	fuerte	Fauryb 04	3
14.	Inflorescence: position in relation to foliage	Inflorescence : position par rapport au feuillage	Blütenstand: Position im Verhältnis zum Laub	Inflorescencia: posición en relación con las hojas		
QN	above	au-dessus	oberhalb	por encima	East End Pink	1
	same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	Petite Red	2
	below	au-dessous	unterhalb	por debajo	Alassio	3
15. (+)	Plant: number of flowers	Plante : nombre de fleurs	Pflanze: Anzahl Blüten	Planta: cantidad de flores		
QN	few	faible	klein	pocas	Neridem	3
	medium	moyen	mittel	media	Soleil Levant	5
	many	grand	groß	muchas	Altini	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. (*) (+)	Flower bud: shape	Bouton floral : forme	Blütenknospe: Form	Yema floral: forma		
PQ	ovate	ovale	eiförmig	estrecha ovada	Hawaiï	1
	narrow elliptic	elliptique étroit	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Mont Rose	2
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Splendens Giganteum	3
	rhombic	rhomboïque	rhombisch	romboide	JR 95-1	4
17.	Flower bud: color just before opening	Bouton floral : couleur juste avant l'ouverture	Blütenknospe: Farbe kurz vor dem Öffnen	Yema floral: color justo antes de abrirse		
PQ	white or whitish	blanc ou blanchâtre	weiß oder weißlich	blanco o blanquecino	Petite White	1
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Sœur Agnès	2
	light pink	rose clair	hellrosa	rosa claro	Alsace	3
	medium pink	rose moyen	mittelrosa	rosa medio	Nana Rosso	4
	dark pink	rose foncé	dunkelrosa	rosa oscuro	Louis Pouget	5
	pink red	rose rouge	rosarot	rojo rosa	Hardy Pink	6
	red	rouge	rot	rojo	Italia	7
	light violet	violette claire	hellviolett	violeta claro	Barcelona	8
18. (+)	Flower bud: swelling just before opening	Bouton floral : gonflement juste avant l'ouverture	Blütenknospe: Verdickung kurz vor dem Öffnen	Yema floral: hinchazón justo antes de abrirse		
QL	absent	absent	fehlend	ausente	Alsace	1
	present	présent	vorhanden	presente	Angiolo Pucci	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. (* (+)	Flower: color	Fleur : couleur	Blüte: Farbe	Flor: color		
PQ	whitish	blanchâtre	weißlich	blancuzco	Alsace, Mont Blanc, Petite White	1
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Isle of Capri, Luteum Plenum	2
	light orange	orange clair	hellorange	anaranjado claro	Angiolo Pucci	3
	light orange pink	orange clair rose	hell orangerosa	rosa anaranjado claro	Hawaiï, Mrs Roeding, Tito Poggi	4
	light pink	rose clair	hellrosa	rosa claro	East End Pink, Magaly	5
	medium to dark pink	rose moyen à foncé	mittel- bis dunkelrosa	rosa medio a oscuro	Alassio, Emilie, Roseum Plenum	6
	pink red	rose rouge	rosarot	rojo rosa	JR 95-1, Commandant Barthélémy	7
	red	rouge	rot	rojo	Altini, Petite Red, Tamouré	8
	light violet	violette claire	hellviolett	violeta claro	Barcelona	9
20. (* (+)	Flower: number of whorls of petals	Fleur : nombre de rangs de pétales	Blüte: Anzahl Blütenblätter- kreise	Flor: número de verticilos de pétalos		
QL	one	un	einer	uno	Emilie	1
	more than one	plusieurs	mehr als einer	más de uno	Mrs Roeding, Professeur Granel	2
21. (*	Flower: diameter	Fleur : diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN	small	petit	klein	pequeño	Petite Red	3
	medium	moyen	mittel	medio	Mrs Roeding	5
	large	grand	groß	grande	Roseum Plenum	7
22.	Flower: fragrance	Fleur : parfum	Blüte: Duft	Flor: fragancia		
QN	absent or weak	absent ou faible	fehlend oder schwach	ausente o débil	Jordan Valley	1
	medium	moyen	mittel	media	Alassio	2
	strong	fort	stark	fuerte	Louis Pouget	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (* (+)	Petal: attitude of upper part	Pétale : profil de la partie supérieure	Blütenblatt: Haltung des oberen Teils	Pétalo: perfil de la parte superior		
QN	erect	dressé	aufrecht	erecto	Petite Pink	1
	semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Isle of Capri	2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Hawaiï	3
24.	Petal: size	Pétale : taille	Blütenblatt: Größe	Pétalo: tamaño		
QN	small	petite	klein	pequeño	Petite White	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Mont Blanc	5
	large	grande	groß	grande	Claudia	7
25. (* (+)	Petal: shape	Pétale : forme	Blütenblatt: Form	Pétalo: forma		
PQ	type 1	type 1	Typ 1	tipo 1	Belle Hélène, Italia	1
	type 2	type 2	Typ 2	tipo 2	Neguev	2
	type 3	type 3	Typ 3	tipo 3	Red Beauty, Splendens Foleis Variegata	3
	type 4	type 4	Typ 4	tipo 4	Luteum Plenum	4
26. (* (+)	Petal: margin	Pétale : bord	Blütenblatt: Rand	Pétalo: borde		
PQ	entire	entier	ganzrandig	entero	Hardy Red	1
	dentate	denté	gezähnt	dentado	Sœur Agnès	2
	sinuate	sinué	gebuchtet	sinuoso	Commandant Barthélémy	3
	lobed	lobé	gelappt	lobulado	Madame Allen	4
27. (* (+)	Petal: main color of upper side	Fleur : couleur principale de la face supérieure	Blüte: Hauptfarbe der Oberseite	Flor: color principal de la cara superior		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28. (+)	Petal: secondary color of upper side	Pétale : couleur secondaire de la face supérieure	Blütenblatt: Sekundärfarbe der Oberseite	Pétalo: color secundario de la cara superior		
QN	absent or very small	absente ou très petite	fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeña		1
	medium	moyenne	mittel	mediana		3
	very large	très grande	sehr groß	muy grande		5
29. (+)	Petal: distribution of secondary color on upper side	Pétale : distribution de la couleur secondaire sur la face supérieure	Blütenblatt: Verteilung der Sekundärfarbe an der Oberseite	Pétalo: repartición del color secundario en la cara superior		
QN	regular or slightly irregular	régulière ou faiblement irrégulière	regelmäßig oder leicht unregelmäßig	regular o ligeramente irregular	Simie	1
	moderately irregular	modérément irrégulière	etwas unregelmäßig	moderadamente irregular	JR 95-1	2
	very irregular	très irrégulière	sehr unregelmäßig	muy irregular	Louis Pouget	3
30. (+)	Petal: intensification of color on left of lower side	Pétale : intensification de la couleur sur le coté gauche de la face intérieure	Blütenblatt: Verstärkung der Farbe an der linken Seite der Unterseite	Pétalo: intensificación del color en el lado izquierdo de la cara interna		
QL	absent	absent	fehlend	ausente	Professeur Granel	1
	present	présent	vorhanden	presente	Virginie	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31. (*) (+)	Petal: color at base of lobe on outer side	Pétale : couleur de la base du lobe de la face externe	Blütenblatt: Farbe an der Basis des Lappens an der Außenseite	Pétalo: color de la base del lóbulo de la cara externa		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Splendens Giganteum	1
	pinkish white	blanc rosé	rosaweiß	blanco rosado	Tamouré	2
	whitish yellow	jaune blanchâtre	weißlichgelb	amarillo blancuzco	Emilie	3
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Petite Pink	4
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Marie Gambetta	5
	greenish yellow	jaune verdâtre	grünlichgelb	amarillo verdoso	Alsace	6
	orange yellow	jaune orangé	orangegelb	amarillo anaranjado	Isle of Capri	7
	orange	orange	orange	anaranjado	Luteum Plenum	8
	pink	rose	rosa	rosa	Petite Red	9
	purplish pink	rose violacé	purpurrosa	rosa púrpura	Petite White	10
	red	rouge	rot	rojo	Neridem	11
32.	Corolla throat: length	Gorge de la corolle: longueur	Kronenschlund: Länge	Garganta de la corola: longitud		
QN	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Roseum Plenum	1
	short	courte	kurz	corta	Tamouré	3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Emilie	5
	long	longue	lang	larga	Hardy Red	7
33. (+)	Corolla throat: diameter	Gorge de la corolle: diamètre	Kronenschlund: Durchmesser	Garganta de la corola: diámetro		
QN	small	petit	klein	pequeño	Mrs Roeding	1
	medium	moyen	mittel	mediano	Rosita	2
	large	grand	groß	grande	Alassio	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
34. (*)	Corolla throat: color of external side	Gorge de la corolle: couleur de la face externe	Kronenschlund: Farbe der Außenseite	Garganta de la corola: color de la cara externa		
PQ	whitish	blanchâtre	weißlich	blancuzco	Splendens Foleis Variegata	1
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Madame Burton	2
	pinkish white	blanche rosée	rosaweiß	blanca rosada	Petite Red	3
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Sœur Agnès	4
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Marie Gambetta	5
	pinkish yellow	jaune rosé	rosagelb	amarillo rosado	Alsace	6
	orange yellow	jaune orangé	orangegeb	amarillo anaranjado	Angiolo Pucci	7
	orange	orange	orange	anaranjado	Luteum Plenum	8
	pink	rose	rosa	rosa	Petite White	9
	purplish pink	rose violacé	purpurrosa	rosa púrpura	Virginie	10
	light violet	violette claire	hellviolett	violeta claro	Barcelona	11
	red	rouge	rot	rojo	Pirate des Caraïbes	12
35. (*) (+)	Corolla throat: petaloids	Gorge de la corolle : pétaloïdes	Kronenschlund: Nebenkronen	Garganta de la corola: petaloïdes		
QL	absent	absents	fehlend	ausentes	Grandiflorum	1
	present	présents	vorhanden	presentes	Roseum Plenum	9
36. (*)	Corolline appendage: length	Appendice corollin: longueur	Kronenanhängsel: Länge	Apéndice corolino: longitud		
QN	very short	très courte	sehr kurz	muy cortos	Neguev, Tavira	1
	short	courte	kurz	cortos	Maurin des Maures	3
	medium	moyenne	mittel	medianos	Emilie	5
	long	longue	lang	largos	Rosa Bartolini	7
	very long	très longue	sehr lang	muy largos	Jannoch	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
37. (*) (+)	Corolline appendage: crown attitude	Appendice corollin: port de la couronne	Kronenanhängsel: Haltung der Krone	Apéndice corolino: porte de la corona		
QN	erect	dressé	aufrecht	erecto	Ville de Carpentras	1
	semi erect	demi dressé	halbaufrecht	semierecto	Sœur Agnès	2
	horizontal	étalé	horizontal	esparcido	East End Pink	3
38. (*) (+)	Corolline appendage: laciniation	Appendice corollin: découpure	Kronenanhängsel: Schlitzung	Apéndice corolino: lobulado		
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Neguev	1
	weak	faible	gering	débil	Maurin des Maures	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Emilie	5
	strong	forte	stark	fuerte	Rosa Bartolini	7
39. (*) (+)	Corolla throat: main color of inner side (excluding eye zone)	Gorge de la corolle : couleur principale de l'intérieur (en excluant la zone autour de l'œil)	Kronenschlund: Hauptfarbe der Innenseite (ohne Augenzone)	Garganta de la corola: color principal del interior (excluida la zona del ojo)		
PQ	white	blanche	weiß	blanco	Petite Pink	1
	whitish yellow	jaune blanchâtre	weißlichgelb	amarillo blancuzco	Grandiflorum	2
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Marie Gambetta	3
	orange	orange	orange	anaranjado	Luteum Plenum	4
	light pink	rose clair	hellrosa	rosa claro	Virginie	5
	medium pink	rose moyen	mittelrosa	rosa medio	Belle Hélène	6
	pink red	rose rouge	rosarot	rojo rosa	Hardy Red	7
	red	rouge	rot	rojo	Fiesta Rodi	8

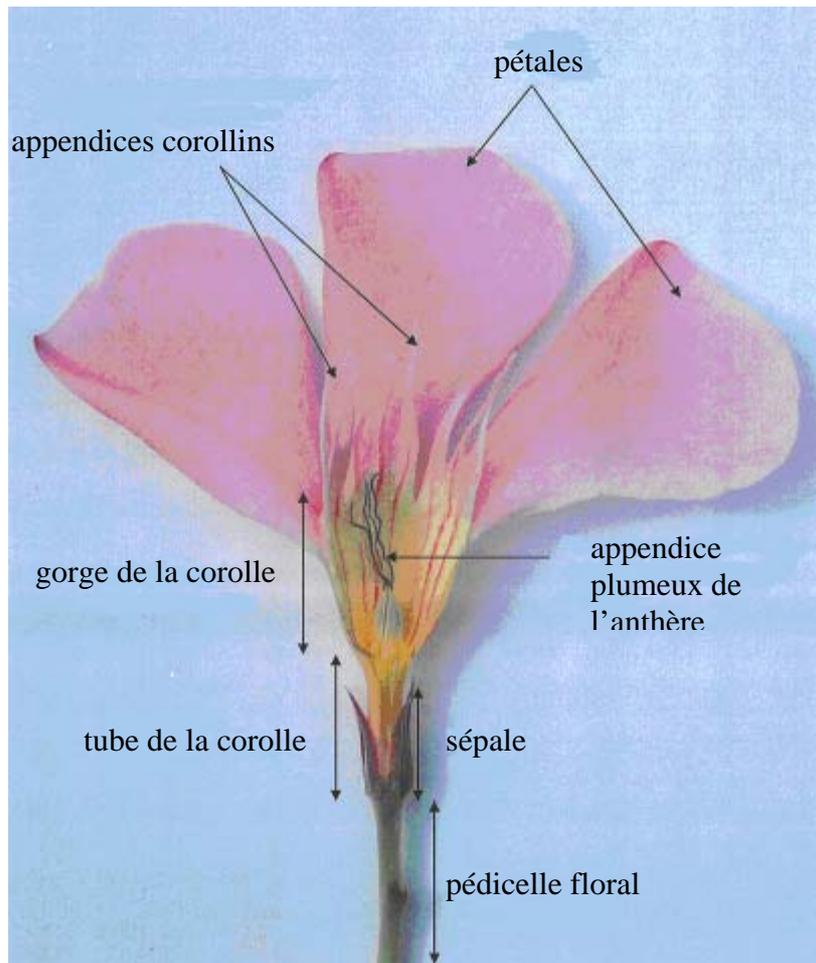
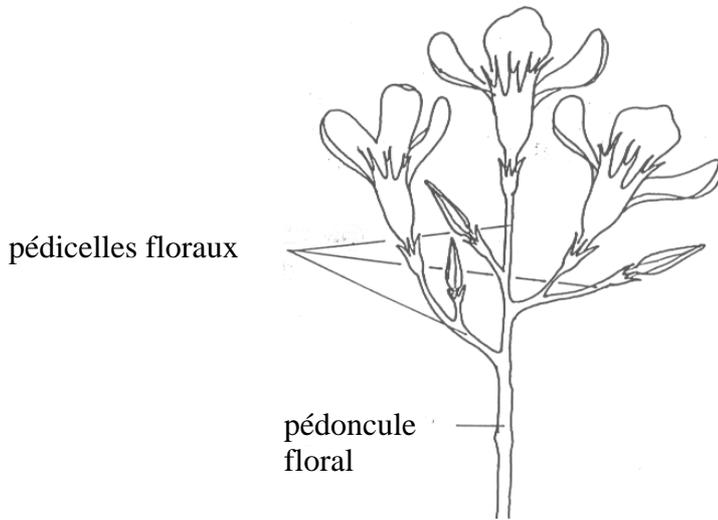
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
40. (+)	Corolla throat: color of eye zone	Gorge de la corolle : couleur de l'oeil	Kronenschlund: Farbe der Augenzone	Garganta de la corola: color del ojo		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Petite White	1
	whitish yellow	jaune blanchâtre	weißlichgelb	amarillo blancuzco	Claudia	2
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Angiolo Pucci	3
	orange yellow	jaune orangé	orange gelb	amarillo anaranjado	Luteum Plenum	4
	orange	orange	orange	anaranjado	Mont Blanc	5
41. (* (+)	Corolla throat: distribution of secondary color of inner side	Gorge de la corolle : distribution de la couleur secondaire de la face interne	Kronenschlund: Verteilung der Sekundärfarbe der Innenseite	Garganta corolina: distribución del color secundario de la cara interna		
PQ	even	unie	gleichmäßig	uniforme	Mont Blanc	1
	striated	rayée	gestreift	rayado	Hardy Red	2
	striped	striée	in Banden	estriado	Louis Pouget	3
	multistriated	multirayée	in mehreren Banden	multirayado	Angiolo Pucci	4
	striped and striated	striée et rayée	in Banden und gestreift	estriado y rayado	Madame Allen	5
42. (+)	Stamen: extrusion of plumose appendix of anther	Étamine : extrusion de l'appendice plumeux de l'anthère	Staubgefäß: Hervortreten des fedrigen Fortsatzes der Antheren	Estambre: extrusión del apéndice plumoso de la antera		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Professeur Granel	1
	weak	faible	gering	débil	Mont Blanc	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Altini	5
	strong	forte	stark	fuerte	Hardy Red	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
43.	Calyx: color	Calice : couleur	Kelch: Farbe	Cáliz: color		
PQ	only green	seulement vert	nur grün	sólo verde	Mont Blanc	1
	green and red	vert et rouge	grün und rot	verde y rojo	Alsace	2
	only red	seulement rouge	nur rot	sólo rojo	Fiesta Pienk	3
	purple	violet	purpurn	púrpura	Haifa	4
	reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	Roseum Plenum	5
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro	Commandant Barthélémy	6
44.	Sepal: length	Sépale : longueur	Kelchblatt: Länge	Sépalo: longitud		
QN	short	court	kurz	cortos	Luteum Plenum	3
	medium	moyen	mittel	medianos	Altini	5
	long	long	lang	largos	Petite White	7
45. (* (+)	Sepal: position in relation to corolla tube	Sépale : position par rapport au tube de la corolle	Kelchblatt: Position im Verhältnis zur Kronröhre	Sépalo: posición en relación con el tubo de la corola		
QN	adpressed or slightly reflexed	appliqué ou faiblement écarté	anliegend oder leicht zurückgebogen	aplanados o ligeramente recurvados	Rosa Bartolini	1
	moderately reflexed	modérément écarté	mäßig zurückgebogen	moderadamente recurvados	Grandiflorum	2
	strongly reflexed	fortement écarté	stark zurückgebogen	fuertemente recurvados	JR 95-1	3
46.	Pedicel: color	Pédicelle : couleur	Blütenstiel: Farbe	Pedículo: color		
PQ	only green	seulement vert	nur grün	sólo verdes	Neguev	1
	green and red	vert et rouge	grün und rot	verdes y rojos	Belle Hélène	2
	green and purple	vert et violet	grün und purpurn	verdes y púrpura	Barcelona	3
	only red	seulement rouge	nur rot	sólo rojos	Altini	4
	only brown	seulement brun	nur braun	sólo marrones	Maréchal Grazziani	5

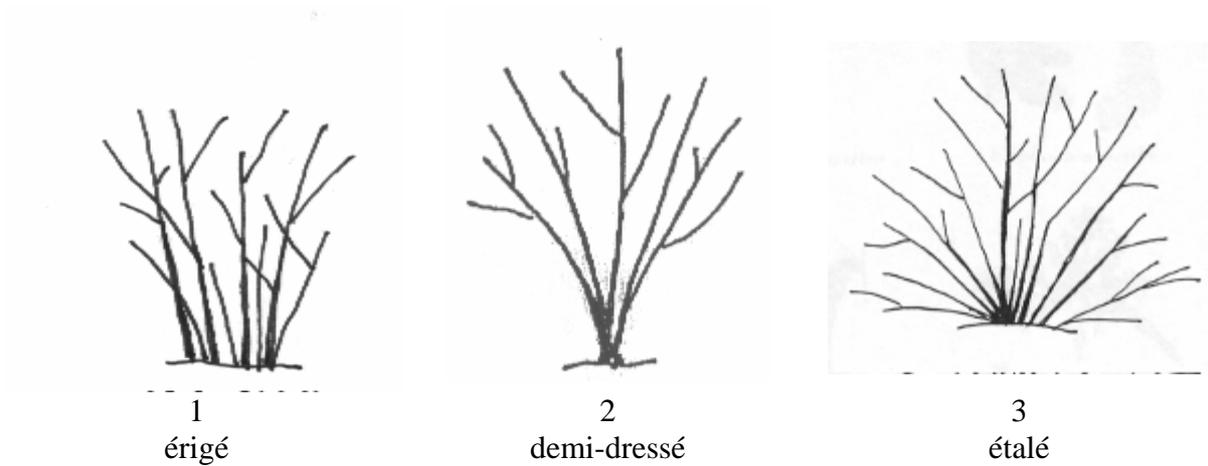
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
47.	Time of beginning of flowering	Époque du début de la floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época del comienzo de la floración		
QN	early	précoce	früh	temprana	Italia	3
	medium	moyenne	mittel	mediana	Marie Gambetta	5
	late	tardive	spät	tardía	Hawaiï	7
48.	Fruit: length	Fruit : longueur	Frucht: Länge	Fruto: longitud		
QN	short	courte	kurz	corto	Marie Mauron, Rosita	3
	medium	moyenne	mittel	mediano	Italia, Sœur Agnès	5
	long	longue	lang	largo	Pink Beauty, Roseum Plenum	7
49.	Fruit: diameter	Fruit : diamètre	Frucht: Durchmesser	Fruto: diámetro		
QN	small	petit	klein	pequeño	Roseum Plenum	1
	medium	moyen	mittel	mediano	Pink Beauty	2
	large	grand	groß	grande	Marie Mauron	3
50.	Fruit: curvature	Fruit : courbure	Frucht: Biegung	Fruto: curvatura		
(+)						
PQ	straight	droite	gerade	recto	Maurin des Maures	1
	curved	courbée	gebogen	curvado	Italia	2
	sinuate	sinueuse	gebuchtet	sinuoso	Emilie	3
51.	Fruit: color	Fruit : couleur	Frucht: Farbe	Fruto: color		
(+)						
PQ	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Alsace	1
	green and red	vert et rouge	grün und rot	verde y rojo	Docteur Raggioneri	2
	only red	seulement rouge	nur rot	sólo rojo	Nana Rosso	3

8. Explications du tableau des caractères

terminologie générale



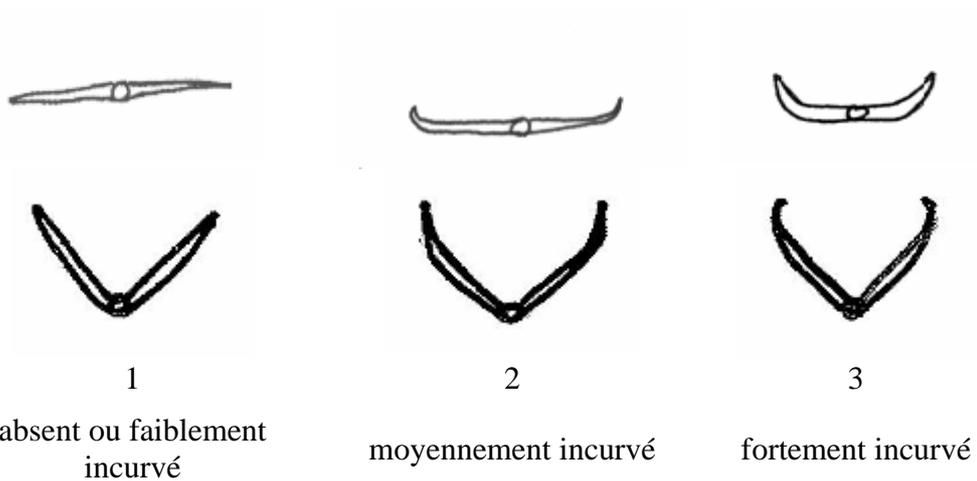
Ad. 2 : Plante : port



Ad. 9 : Limbe : profil en section transversale



Ad. 10 : Limbe : enroulement des bords



Ad. 11 : Limbe : brillance de la face supérieure

À observer dans l'ombre.

Ad. 13 : Inflorescence : courbure de la partie supérieure



1
absente ou faible

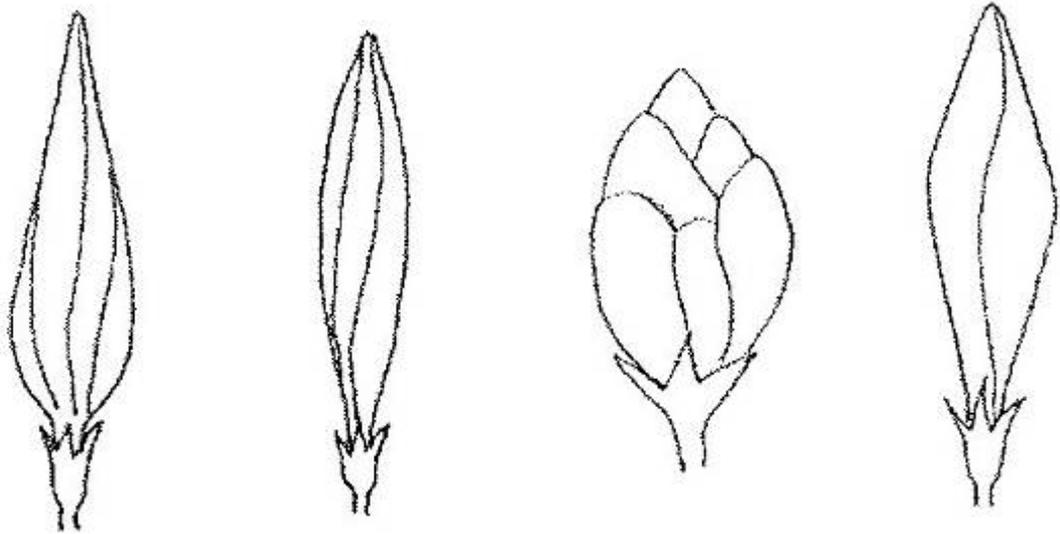
2
moyenne

3
forte

Ad. 15 : Plante : nombre de fleurs

Il s'agit du nombre de fleurs par plante à l'époque de pleine floraison.

Ad. 16 : Bouton floral : forme



1
ovale

2
elliptique étroit

3
elliptique large

4
rhomboïque

La forme du bouton floral doit être observée avant le gonflement du bouton, ou avant l'ouverture du bouton si le gonflement est absent juste avant l'ouverture.

Ad. 18 : Bouton floral : gonflement juste avant l'ouverture

Dans le cas des variétés à gonflement du bouton floral présent, le bouton floral deviendra plus volumineux quelques jours avant son ouverture.

Ad. 20 : Fleur : nombre de rangs de pétales

À l'exclusion des pétaloïdes.

Ad. 23 : Pétale : profil de la partie supérieure

Il doit être observé sur une fleur complètement ouverte, à l'exclusion du tube.



1
dressé



2
demi-dressé



3
horizontal

Ad. 25 : Pétale : forme

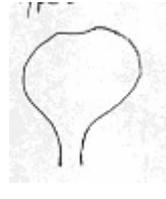
Placer le pétale en position plate.



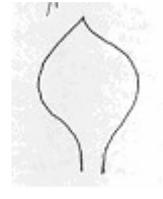
1
type 1



2
type 2



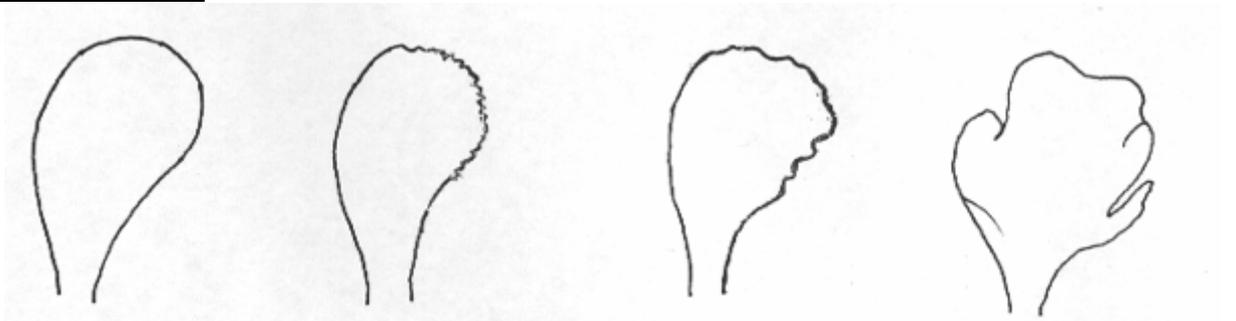
3
type 3



4
type 4

Dans le cas des variétés à plusieurs rangées de pétales, l'observation doit être faite sur un pétale de la première rangée.

Ad. 26 : Pétale : bord



1
entier

2
denté

3
sinué

4
lobé

Ad. 27 : Fleur : couleur principale de la face supérieure

La couleur principale est celle de la surface la plus grande.

Ad. 28 : Pétale : couleur secondaire de la face supérieure



1
absente ou très petite



3
moyenne



5
très grande

Ad. 29 : Pétale : répartition de la couleur secondaire sur la face supérieure



1
régulière ou faiblement irrégulière



2
modérément irrégulière



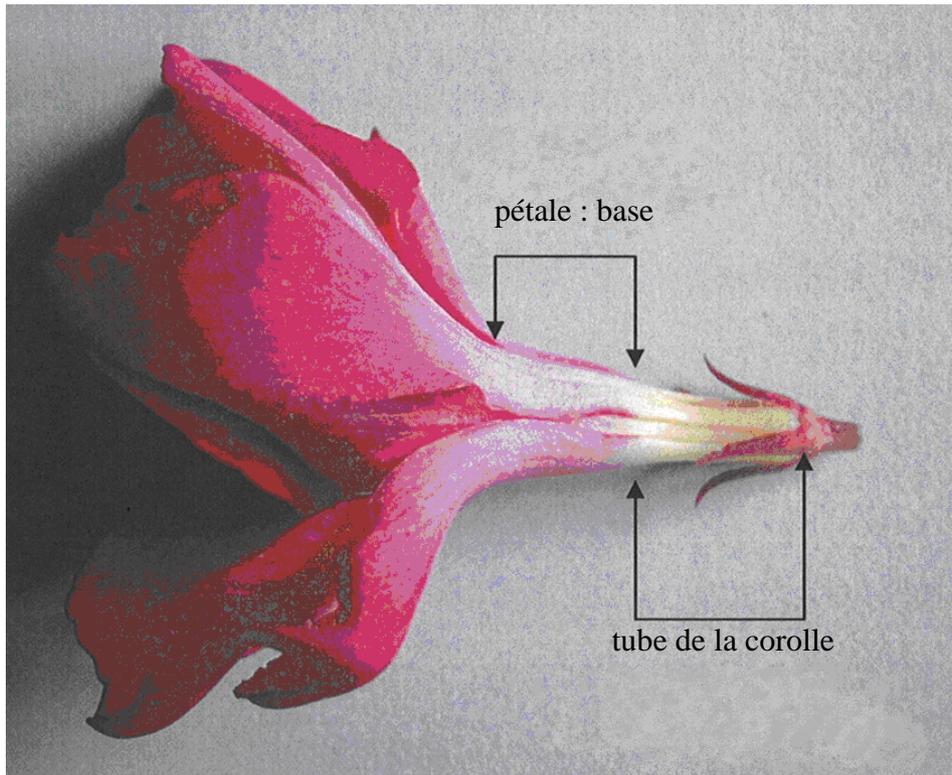
3
très irrégulière

Ad. 30 : Pétale : intensification de la couleur sur le côté gauche de la face intérieure

côté
gauche ←



Ad. 31 : Pétale : couleur de la base du lobe de la face externe



Ad. 33 : Gorge de la corolle : diamètre

Les pétaloïdes doivent être enlevés.



Ad. 35 : Gorge de la corolle : pétaloïdes

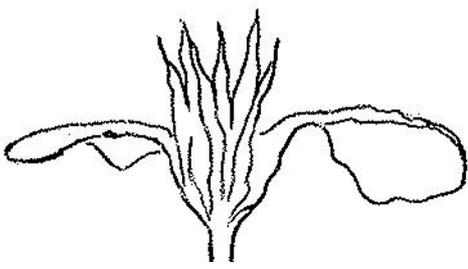


1
absents

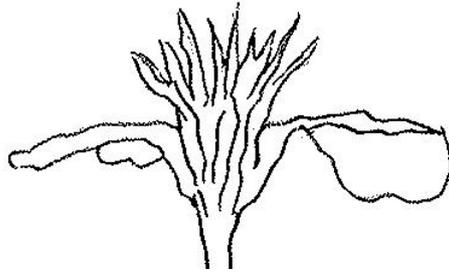


9
présents

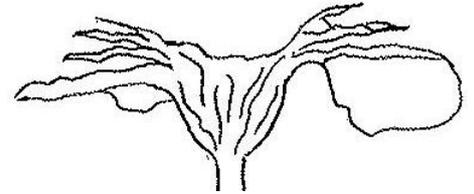
Ad. 37 : Appendice corollin : port de la couronne



1
dressé



2
demi-dressé



3
étalé

Ad. 38 : Appendice corollin : découpure



1
absente ou très faible



3
faible



5
moyenne



7
forte

Ad. 39 : Gorge de la corolle : couleur principale de l'intérieur (en excluant la zone autour de l'œil)

Ad. 40 : Gorge de la corolle : couleur de l'œil

Les pétaloïdes doivent être enlevés.



Gorge de la corolle : couleur principale de l'intérieur (en excluant la zone autour de l'œil)

Gorge de la corolle : couleur de l'œil

La couleur principale de l'intérieur de la gorge de la corolle est celle de la surface la plus grande (en excluant la zone autour de l'œil).

Ad. 41 : Gorge de la corolle : distribution de la couleur secondaire de la face interne

Les pétaloïdes doivent être enlevés.



1
unie



2
rayée



3
striée

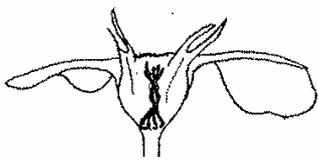


4
multirayée



5
striée et rayée

Ad. 42: Étamine : extrusion de l'appendice plumeux de l'anthère



1
nulle ou très faible



3
faible

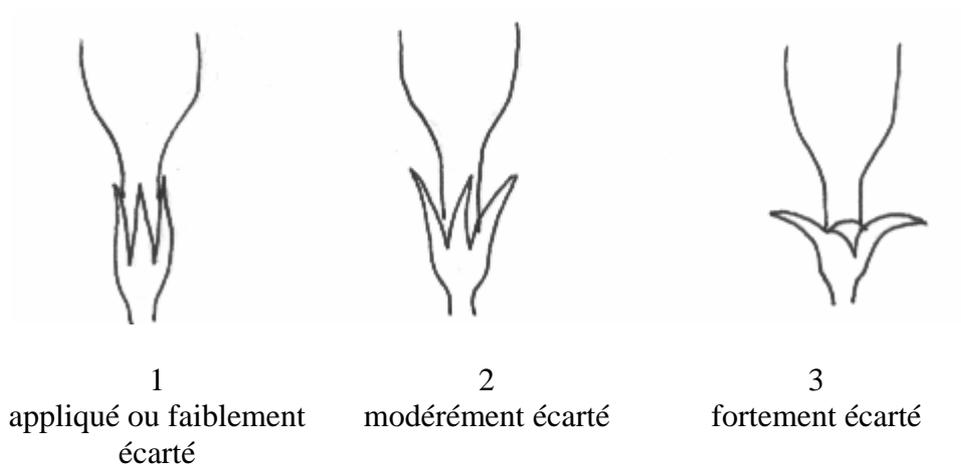


5
moyenne

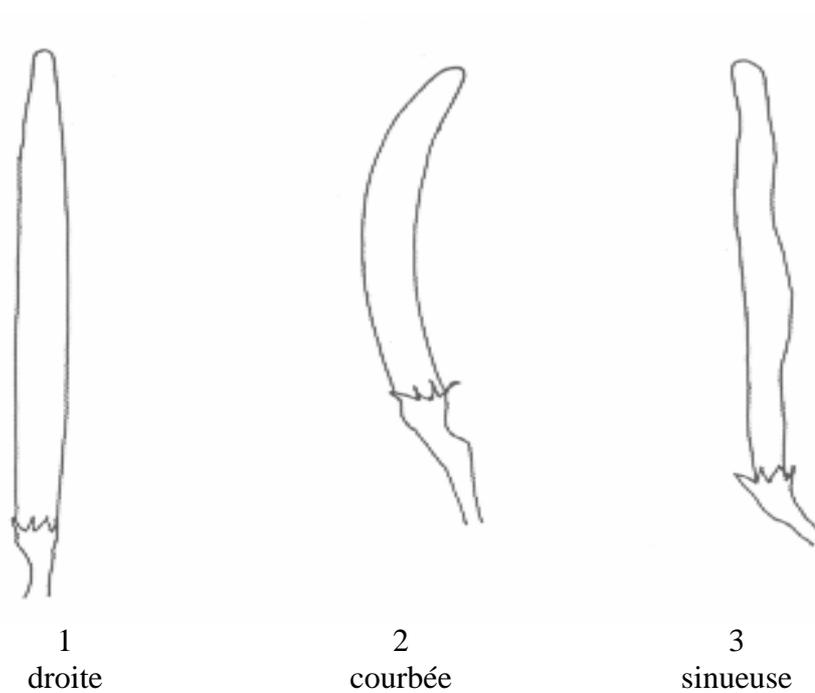


7
forte

Ad. 45 : Sépale : position par rapport au tube de la corolle



Ad. 50 : Fruit : courbure



Ad. 51 : Fruit : couleur

La couleur du fruit doit être observée lorsque le fruit atteint sa taille complète, avant maturité.

9. Bibliographie

Box, E.; Comeaux, B.; Macdonald Davidson, E.; “Kewpie” Gaido; Hall, O.; Head, E.; Macdonald, D.; Pleasants, C.; Lu Syler, R.; Tankersley, B.; Tankersley, C., 1991: Oleanders, Guide to culture and selected varieties on Galveston Island. International Oleander Society, Galveston, Texas, US.

Eggenberger, R. & M. H. (1996) : The Handbook on Oleanders. Tropical Plant Specialist, Cleveland, Georgia, US.

Pagen F.J.J. (1987) : Oleanders, Nerium L. and the oleander cultivars. Agricultural University Wageningen Papers, 87-2, NL.

Pépinière Filippi (1997) : Guide de Reconnaissance des Lauriers-roses. Mèze, Hérault, FR.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Nerium oleander L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Oléandre"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

Page {x} de {y}

Numéro de référence :

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
(veuillez préciser)

- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>		
Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : type de croissance (1)		
nain	Petite Pink, Petite Red	1[]
normal	Alassio, Altini	2[]
5.2 Plante : port (2)		
erigé	Belle Hélène	1[]
demi-dressé	Fiesta Pink	2[]
étalé	Altini	3[]
5.3 Fleur : couleur (19)		
blanchâtre	Alsace, Mont blanc, Petite White	1[]
jaune	Isle of Capri, Luteum Plenum	2[]
orange clair	Angiolo Pucci	3[]
orange clair rose	Hawaï, Mrs Roeding, Tito Poggi	4[]
rose clair	East End Pink, Magaly	5[]
rose moyen à foncé	Alassio, Emilie, Roseum plenum	6[]
rose rouge	JR 95-1, Commandant Barthélémy	7[]
rouge	Altini, Petite Red, Tamouré	8[]
violette claire	Barcelona	9[]
5.4 Fleur : nombre de rangs de pétales (20)		
un	Emilie	1[]
plusieurs	Mrs Roeding, Professeur Granel	2[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fleur : couleur</i>	<i>orange clair</i>	<i>orange clair rose</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]